

Divulcation volontaire des paiements aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé pour la période de janvier à décembre 2024

En juin 2017, AbbVie, de concert avec d'autres sociétés pharmaceutiques canadiennes membres de Médicaments novateurs Canada, a pris la décision historique de publier des données agrégées relatives aux paiements aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé du Canada dans le cadre d'un effort de transparence.

Cette décision renforce la transparence dans nos importants partenariats déjà bien réglementés, ce qui favorise une meilleure compréhension des collaborations au sein de notre secteur. Il s'agit d'une étape essentielle pour instaurer la confiance et apporter une valeur ajoutée aux patients et à l'ensemble du système de santé.

Le Cadre de divulgation volontaire a été élaboré par [Médicaments novateurs Canada](#) et témoigne de notre engagement en tant qu'acteur clé de l'écosystème des soins de santé au Canada. AbbVie collabore activement avec les professionnels de la santé et les organisations de soins de santé pour favoriser l'échange scientifique au bénéfice des patients. Ces collaborations respectent les lois locales et internationales et le [Code d'éthique](#) de Médicaments novateurs Canada. Notre décision de divulguer volontairement les paiements effectués aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé reflète notre engagement en matière de transparence et de maintien de normes d'éthique élevées.

AbbVie est déterminée à poursuivre le développement de ce cadre de divulgation en travaillant en étroite collaboration avec les parties prenantes du milieu de la santé pour mieux répondre à leurs besoins.

Les données relatives aux paiements sont présentées ci-dessous sous forme agrégée et sont organisées en trois catégories.

Les sommes indiquées ci-dessous comprennent les paiements aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé du Canada effectués par la division AbbVie du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Les paiements effectués par la division Allergan Aesthetics ne sont pas inclus.



Frais pour les services de professionnels de la santé
10 541 316 \$*



Financement à des organisations de soins de santé
1 580 271 \$*



Parrainage des frais de déplacement des professionnels de la santé
513 511 \$*

* Ces montants ne comprennent pas les taxes applicables.

Les valeurs fournies peuvent inclure certains frais accessoires et les taxes applicables.

Les sommes versées en contrepartie de prestations de services par un professionnel de la santé canadien pour le compte d'une filiale internationale d'AbbVie sont exclues.

Les transferts de valeur (sommes versées) sont comptabilisés selon la date du paiement et non pas nécessairement selon la date de l'activité comme telle. Par conséquent, certaines activités qui ont eu lieu en 2023 sont déclarées comme des transferts de valeur en 2024, et certaines activités qui ont eu lieu en 2024 seront déclarées dans le rapport de 2025.

Corporation AbbVie a pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que les données publiées sont les plus complètes possible, d'après sa compréhension et son interprétation du Cadre de divulgation volontaire des paiements aux professionnels de la santé et aux organisations des soins de santé.

Bien que Corporation AbbVie prenne toutes les mesures possibles pour assurer l'exactitude et la fiabilité de l'information qu'elle présente, elle ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes et en décline toute responsabilité. Corporation AbbVie ne peut aucunement être tenue responsable de tout dommage ou préjudice découlant de l'utilisation appropriée ou non de l'information contenue dans le présent site Web. Certains liens et liens hypertextes peuvent mener à des ressources situées sur des serveurs qui ne sont pas gérés par Corporation AbbVie et sur lesquels Corporation AbbVie n'exerce aucun contrôle. De tels liens et liens hypertextes ne sont fournis qu'à des fins de commodité. L'ajout de tels liens et liens hypertextes ou de renvois vers d'autres sites Web ne signifie pas que Corporation AbbVie approuve ces sites Web. Corporation AbbVie décline toute responsabilité quant à leur contenu, à leur accès et à leur disponibilité.